

« Petite pluie d'avril fait bonne moisson d'été »

◆ FÊTES ET MANIFESTATIONS

Jeudi 4 avril à 19h15 : Réunion d'information et d'échanges sur le fonctionnement de la salle de sports et des activités envisagées – Salle FAMISOL

Vendredi 5 avril à 19h : Assemblée générale – Foyer des jeunes - Local du foyer, rue des Emprelais

Samedi 6 avril de 10h à 12h : Matinée broyage déchets verts – Parking salle FAMISOL

Samedi 20 avril : Disco – FCCM – Salle FAMISOL

Dimanche 21 avril de 7h30 à 10h : Rando pédestre équestre "Entre Château et Moulins" - AMMC et amis du château de la Grève – Château de la Grève à St Martin des Noyers

Lundi 22 avril à 11h : Chasse aux œufs – Conseil Municipal Jeunes – Camping municipal

Samedi 4 mai de 14h à 16h : Randonnée l'Entrecôte – Amicales Laïques de Ste Cécile, St Hilaire le Vouhis et St Martin des Noyers – Complexe sportif St Hilaire le Vouhis

LA VIE COMMUNALE

◆ CHANGEMENT HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

A partir du 1^{er} avril, la mairie sera ouverte :

Le lundi : 9h – 12h30 / 14h – 17h

Le mardi : 9h – 12h30

Le mercredi : 9h – 12h30 / 14h – 18h

Le jeudi : 9h – 12h30

Le vendredi : 9h – 12h30 / 14h – 18h

Le samedi (semaine paire) : 9h – 12h30

◆ RÉUNION D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA SALLE DE SPORTS

Les travaux de construction de la salle de sports touchent à leur fin, l'heure est venue de réfléchir au fonctionnement de ce nouvel équipement.

Vous avez un projet sportif ou vous souhaitez avoir des renseignements ? Vous êtes invités à participer à une réunion d'information et d'échanges sur le fonctionnement de la salle de sports le **jeudi 4 avril à 19h15 à la salle FAMISOL**.

◆ SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de sa séance du 28 février 2019, le Conseil Municipal a :

- Pris note du rapport présenté par Sicaa Etudes réalisé dans le cadre du diagnostic du système d'assainissement collectif et des scénarii proposés quant

à l'augmentation de la capacité du système de traitement ;

- Autorisé Monsieur le Maire à signer un bail précaire pour la location d'un entrepôt situé Impasse des Jardins pour le stockage de matériels techniques ;

- Validé la convention proposé par les services de l'état pour permettre à la commune de télétransmettre des actes de commande publique ;

- Décidé de confier une mission d'inspection en hygiène et sécurité au travail aux services du Centre de Gestion ;

- Validé l'installation de deux nouveaux défibrillateurs sur la commune, l'un sera installé à l'entrée de la salle de sports et l'autre à l'entrée du camping municipal.

◆ RAPPEL : ÉLECTIONS

Le 26 mai se dérouleront les élections européennes. Comme lors des dernières élections, le bureau de vote sera installé à l'étage de la **Mairie en salle du Conseil** avec accès possible par l'ascenseur pour les personnes à mobilité réduite. Il sera ouvert de **8h à 18h**.

Pour rappel, les électeurs doivent prouver leur identité en présentant une des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité ;
- Passeport ;
- Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
- Carte vitale avec photographie ;
- Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;
- Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie ;
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne » ;
- Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle

judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure ;

- Titre de séjour pour les ressortissants de l'Union Européenne.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

Sans présentation d'un de ces justificatifs d'identité, l'électeur ne pourra être admis à voter.

● **BRICOLAGE, JARDINAGE : ATTENTION AU BRUIT**

Les beaux jours arrivent, accompagnés de l'envie de bricoler, jardiner. Tondeuses, taille-haies,...sont de sortie.

Afin de préserver la tranquillité de votre voisinage, les travaux de bricolage conduisant à des nuisances sonores ne sont autorisés que sur des plages horaires bien définies (arrêté préfectoral 2013/MCP/06) :

- Jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h à 19h30
- Samedis : 9h à 12h et 15h à 19h
- Dimanches et jours fériés : 10h à 12h

Les contrevenants à cette règle s'exposent à des amendes de 1^o, 3^o ou 5^o classe, ainsi qu'à d'éventuelles poursuites pénales (code de la Santé Publique).

● **USAGE DU FEU**

Pour rappel, les brûlots sont strictement interdits quel que soit la saison (arrêté préfectoral 12SIDPC-DDTM627). Par ailleurs, pour éliminer vos déchets végétaux et autres encombrants, vous disposez d'accès dans les déchetteries. **Une matinée « Broyage de déchets verts » est également proposée samedi 6 avril de 10h à 12h au terrain de camping.**

Les contrevenants à cette règle s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 450€.

LA VIE SCOLAIRE ET ASSOCIATIVE

● **CLUB LOISIRS ET AMITIÉS CÉCILIENNES**

INFORMATION

Sortie-spectacle du 4 avril « L'Ange Bleu » : Départ à 7h au lieu de 7h30 comme prévu.

CHORALE « LES VOIX DES COLLINES »

La chorale participera à la « Journée des Chorales » le mercredi 3 avril à Saint-Fulgent. Vous êtes invités à venir passer une journée dans la joie et la bonne humeur. 8 chorales interpréteront leur répertoire.

DICTEE

La prochaine dictée aura lieu le mardi 23 avril à 14h30 à la salle FAMISOL, ouvert à toutes et à tous.

« DIS-MOI LA VENDEE »

Prochaine « Randonnée Découverte » le 25 Avril à Saint-Denis-la-Chevassse. Renseignements auprès des responsables.

● **FOYER DES JEUNES – LA TRIBU**

L'assemblée générale du foyer des jeunes se tiendra le **vendredi 5 avril à 19h** au local du foyer, rue des Emprélais.

Les jeunes nés à partir de 2005 et leurs parents sont invités à y participer.

Si vous souhaitez vous investir au sein du bureau, vous pouvez vous faire connaître lors de cette assemblée.

Un verre de l'amitié vous sera servi à l'issue de cette rencontre.

Comptant sur votre présence,

Le bureau

● **BIBLIOTHÈQUE**

ÉCLATS DE LIVRES

Le réseau des bibliothèques du pays de Chantonay renouvelle son animation « éclats de livres » du 9 au 17 avril sur tout le territoire de la communauté de communes.

Il vous proposera des rencontres pour petits et grands avec des auteurs, illustrateurs, comédiens... (voir le programme sur le tract ci-joint).

Attention, les places sont limitées, il est indispensable de s'inscrire au 02.51.94.40.23.

HORAIRES D'OUVERTURE

Les bénévoles vous accueillent :

- le mercredi et le samedi de 10 à 12 heures
- le vendredi de 16h30 à 18h30

Nous vous rappelons que tous les prêts sont gratuits.

● **ASSOCIATION DES MOULINS DE MARTIN ET CÉCILE**

DIMANCHE 21 AVRIL 2019

La Rando « Entre Château et Moulins »

Départs au château de la Grève de 7h30 à 10h

4 circuits pédestres de 5 à 21 km : 6 euros

Circuit équestre de 25 km,
Attelé-monté : 8 euros, accompagnateur : 4 euros

Repas sur réservation : 11 euros

Renseignements : 06 22 99 83 95
Inscriptions repas : 06 46 59 47 95

Organisation : AMMC et les Amis du Château de la Grève

◆ AMICALE LAÏQUE JACQUES MOREAU

La Randonnée et le Repas de l'Entrecôte, événements sportifs et festifs organisés par les parents des trois écoles publiques de Sainte Cécile, Saint Martin et Saint Hilaire, auront lieu le **Samedi 4 Mai**. Notez la date dans vos calendriers et préparez votre équipement ! Les organisateurs ont tracé cette année encore des parcours inattendus serpentant sur les chemins de nos communes. Inscription sur place pour les marches, parcours VTT, et pour la course nature (trail). Repas à réserver dès maintenant. En plus d'une excellente entrecôte de bœuf, le tarif du repas comprend la randonnée. Les bénéficiaires de cette manifestation financeront la sortie scolaire organisée par les enseignantes pour clôturer avec les élèves la très belle année à l'école sur le thème du "Fantastique" (déplacement sur le site de spectacle "Nombriil du Monde" à Pougne Hérisson en Deux Sèvres).

A noter en 2019 : l'amicale loue un kit complet pour vos fêtes ! Tente 5x8 m avec éclairage et cotés 75€, tente 6x9 m 50 €, percolateur 10 €, plancha gaz 30 €, etc. Contactez Yann Jeudy au 06.84.14.54.94.

L'ENTRECÔTE
RANDONNÉE PÉDESTRE & VTT
SAMEDI 4 MAI 2019
St HILAIRE LE VOUHIS (85)
Complexe Sportif

ORGANISÉE PAR LES 3 AMICALES DES ÉCOLES PUBLIQUES :
Saint-Hilaire-le-Vouhis
Sainte-Cécile
Saint-Martin-des-Noyers

ACCUEIL & INSCRIPTION SUR PLACE :
6€ par adulte
3€ pour les moins de 12 ans

DÉPART À 16H.

DÉPART LIBRE DE 14H. À 16H.

COURSE NATURE
3 circuits de 14, 22 et 35 km
Non chronométrés

MARCHE
5 circuits de 6 à 22 km
dont 1 parcours pour personne à mobilité réduite

VTT
3 circuits de 14, 22 et 42 km

REPAS À PARTIR DE 14H30

ANIMATION MUSICALE AVEC LE GROUPE ANTARÈS

INSCRIPTION DONNANT DROIT À UNE TOMBOLA GRATUITE !

RENSEIGNEMENTS RANDO : 06 17 18 53 41 • RÉSERVATIONS REPAS : 06 16 23 11 59
randonnee.entrecote@outlook.fr

REPAS ADULTE : 16€ • REPAS ENFANT : 5€ • CES TARIFS REPAS COMPRENNENT L'INSCRIPTION POUR LA RANDONNÉE

E.Leclerc Chantonnay
Rocade Nord - Zone Polaris
Tel. 02 51 34 41 60

Du samedi au samedi, de 9h à 20h
Le vendredi jusqu'à 20h30
Le dimanche de 9h à 12h30

Pays de Chantonnay
Région Nouvelle-Aquitaine

◆ FAMILLES RURALES – ACCUEIL DE LOISIRS AM STRAM GRAM

ACCUEIL DE LOISIRS AM STRAM GRAM

Les mercredis :

Continue de t'amuser avec le Docteur Weetoz et Ella Desmystère ! Découverte du quilling et grandes olympiades au programme du mercredi 03 avril.

Les vacances scolaires :

L'accueil de loisirs sera ouvert du 08 au 19 avril. Viens t'éclater au pays des Gaulois et des Romains !!! Les enfants profiteront également d'une sortie au Préhisto'site du Cairn le mardi 09/04.

Les vacances d'été :

L'accueil de loisirs sera ouvert tous les jours pour les 3-11 ans du 08/07 au 02/08 et du 26 au 30/08. Fermeture durant les semaines 32, 33 et 34.

Trois séjours sous toile seront proposés à Chaillé les Marais :

du 09 au 12/07 pour les 11-14 ans

du 15 au 18/07 pour les 8-10 ans et les 6-7 ans

Un séjour aura également lieu pour les 3-5 ans au camping de Ste Cécile les 25 et 26/07

Les tracts arriveront début mai dans les cartables avec le programme d'animation et les modalités d'inscription.

Date d'inscription : le vendredi 24 mai, à 19h00.

Organisation de cette soirée :

- Assemblée Générale de l'association Familles Rurales (gestionnaire du service)
- Présentation du programme d'été
- Inscription pour les journées au centre et les séjours

L'association Familles Rurales recrute des personnes diplômées BAFA et des stagiaires BAFA pour cette période de vacances. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Recherche :

Afin de protéger les vêtements des enfants, nous avons besoin de grands T-shirts pour nos activités peinture. Si de vieux et grands T-shirts envahissent vos placards, n'hésitez pas à nous en déposer ! En vous remerciant.

SERVICE « LOISIRS PREADOS »

Les vacances scolaires :

Trois activités seront proposées aux jeunes de 11 à 14 ans durant les vacances de printemps :

- Jeu de piste à vélo le 10/04
- Activité manuelle (création d'une tête de cerf en carton) le 12/04
- Grande journée inter-jeunes le 17/04 : tournoi sportif coloré avec les préados de St Martin des Noyers et de la Merlatière/Boulogne

Le projet 2019 :

Les jeunes ont choisi leur nouveau projet pour cette année : organiser une journée à « Atlantic toboggan » pour la fin du mois d'août !

Afin de financer ce projet, ils vous proposeront une vente de plantes et de légumes à la fin du mois d'avril.

N'hésitez pas à passer commande pour les soutenir !!!

Les vacances d'été :

Des activités ainsi qu'un séjour sous toile (du 09 au 12/07 à Chaillé les Marais) seront proposés durant l'été.

Date d'inscription : le vendredi 24 mai, à 19h00.

Voir déroulement dans la partie accueil de loisirs.

Pour toutes informations sur les deux services, n'hésitez pas à contacter Aline : 02.51.40.22.83, centre.amstramgram85@gmail.com ou au 7 rue de l'Aublonnière 85110 SAINTE CÉCILE

LA VIE ÉCONOMIQUE

◆ STÉPHANIE COIFFURE

Le salon sera fermé du samedi 13 avril inclus au lundi 22 avril inclus.

LA VIE INTERCOMMUNALE

◆ QUESTIONNAIRE EN LIGNE SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Notre Communauté de Communes est engagée depuis juin 2018 dans la co-construction du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) visant à lutter contre le changement climatique.

Vous habitez, travaillez et/ou étudiez sur le territoire, donnez votre contribution en répondant aux questions suivantes :

Quelles sont les priorités en matière de lutte contre les impacts du changement climatique ?

Quelles actions mettre en place à l'échelle du territoire ?

Quelques minutes suffiront pour donner votre avis en répondant aux questions à l'adresse suivante :

<http://www.cc-paysdechantonnay.fr/actualites/plan-climat-air-energie-territorial-du-pays-de-chantonnay/>

Merci de votre participation !

◆ SCOM : BILAN DE L'OPÉRATION DE COLLECTE DES COQUILLES D'HUITRES

L'opération de collecte de cette année montre une augmentation du tonnage collecté de près de 17 % (soit 2,5 tonnes). Cette augmentation est en partie due au nombre plus important de communes participantes, (3 nouvelles communes) donc une population plus grande ayant accès à cette collecte. Cependant, on note également une hausse des tonnages collectés/habitant : 0,220 kg/hab en 2018 contre 0,190kg/hab en 2017, on peut donc également souligner une plus grande participation de la population à cette collecte. La commune a comptabilisé 68 déposants cette année contre 45 l'année dernière.

Prochain « Trait d'Union » - Articles à déposer en Mairie pour le 15 avril 2019

E-mail : mairiestececile85@wanadoo.fr

Site Internet : www.saintececile85.fr

Mairie 1, Place de la Mairie 85110 SAINTE CÉCILE

Tél. : 02.51.40.24.07 Fax : 02.51.40.25.59



Présentation broyage des déchets verts

Venez broyer vos déchets verts et repartez avec votre broyat et des conseils pour l'utiliser !

Matinée pédagogique à destination des habitants

Samedi 6 avril 2019 – de 10h à 12h

Terrain de camping – Ste Cécile

Vous êtes invités à venir avec vos déchets verts. Pensez à être équipés pour récupérer votre broyat.

Inscriptions et renseignements en Mairie (02.51.40.24.07 ou mairiestececile85@wanadoo.fr)

